

COMITÉ DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE LANAUDIÈRE
144, rue Saint-Joseph, Joliette (Québec) J6E 5C4

« COMMUNIQUÉ DE PRESSE »

Au directeur de l'information

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

PRÉSENTATION DU GUIDE D'IMPLANTATION ET DE GESTION

Joliette, 16 novembre 2004 – Le Comité de Suivi Environnemental de Lanaudière présente *le Guide d'implantation et de gestion*. COSE Lanaudière est un organisme de protection de l'environnement qui favorise la concertation en matière de suivi environnemental des activités industrielles. En collaboration avec la Chaire d'études sur les écosystèmes urbains de l'Université du Québec à Montréal, (UQAM) nous avons rédigé un guide permettant de faciliter l'implantation de comités de vigilance pour réaliser le suivi environnemental des activités industrielles au Québec. Ce document a été réalisé grâce au soutien financier du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec.

À partir des expériences et de l'expertise développée par COSE Lanaudière au cours des dernières années et en s'appuyant sur une étude portant sur des comités de vigilance déjà existants au Québec, le guide vise à faciliter la mise en place et le fonctionnement efficace de comités de vigilance pour effectuer le suivi environnemental au Québec. Le guide est destiné aux citoyens, aux entreprises, aux élus, aux fonctionnaires et aux groupes intéressés à participer à la mise sur pied d'un comité de vigilance.

Merci à la Compagnie EBI et à l'UQAM pour leur contribution financière.

-30-

Sources : Marc Corriveau, président COSE Lanaudière
Bruce Mackay, directeur COSE Lanaudière

Informations : Jacinthe Chevrette, adjointe administrative COSE Lanaudière
(450) 752-4038